

Délocalisations : transfair exige un positionnement clair du Conseil fédéral

Les restructurations se poursuivent et s'intensifient chez Swisscom. Plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer ce phénomène : tout d'abord la pression sur les coûts, ensuite l'évolution technologique et le manque de personnel qualifié, et enfin la volonté d'améliorer l'efficacité afin de satisfaire l'ensemble des besoins de la clientèle.

Pour tenter de faire face à cette situation, Swisscom prend de plus en plus de mesures structurelles fortes et incisives. Swisscom procède notamment à la fermeture de certains sites et à la délocalisation de secteurs entiers à l'étranger.

Les conséquences sont alarmantes pour le personnel, ainsi que pour Swisscom :

- Augmentation de l'insécurité chez le personnel
- Surcharge de travail
- Démotivation chez les collaborateurs
- Augmentation de problèmes de santé - physiques et psychiques
- Augmentation des cas de « skill change »
- Diminution de l'attractivité de Swisscom en tant qu'employeur

Afin d'améliorer cette situation en première ligne pour le personnel concerné, l'assemblée de branche pose les revendications suivantes :

1. Swisscom doit procéder suffisamment tôt à une analyse prévisionnelle des profils professionnels dont l'entreprise aura besoin afin de mettre en place une offensive de formation efficace qui permette de garantir les emplois et de les maintenir en Suisse.
2. Swisscom doit accompagner au mieux les personnes concernées par un « skill change » et accorder suffisamment de temps et de ressources pour le développement demandé.
3. Swisscom doit intégrer et impliquer très tôt la représentation du personnel aux réflexions et aux discussions, avant que les décisions concernant les restructurations soient prises.
4. L'assemblée de branche demande que transfair intervienne au niveau du Parlement et du Conseil fédéral afin que celui-ci se positionne sur la stratégie de délocalisation de Swisscom.